

Besançon, le 24 NOV. 2014

POLE TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Direction du développement
et de l'appui aux territoires

Service habitat et logement

Affaire suivie par : Laurence JANNIN

Ligne directe : 03.81.25.81.67

Référence : 2014-11 / CR

LETTRE D'ACCREDITATION

Madame, Monsieur,

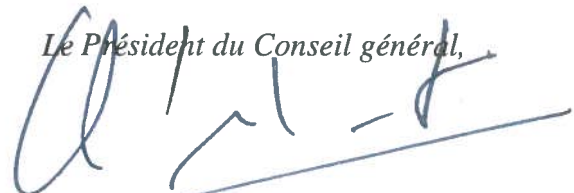
Dans le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), le Département du Doubs et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ont décidé de procéder à la prise en charge de l'amélioration de l'isolation acoustique de façade pour les bâtiments exposés à de forts niveaux sonores dits points noirs bruit (PNB).

Dans ce cadre, le Département du Doubs a mandaté le bureau d'études ACOUPHEN pour l'assister dans cette opération en prenant en charge le contact avec les bénéficiaires, la réalisation des diagnostics acoustiques des logements, la définition des travaux d'amélioration à effectuer, leur suivi et leur réception.

Je vous saurais gré, en conséquence, de réserver le meilleur accueil à la société ACOUPHEN.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil général,



Claude JEANNEROT